

Lancement du chantier d'élargissement de l'A63, entre Ondres et Saint-Geours-de-Maremne

Frédéric Perissat, Préfet des Landes et Pierre Coppey, Président de VINCI Autoroutes, ont lancé officiellement, ce vendredi 27 octobre 2017, le chantier d'élargissement de l'A63 entre Ondres et Saint-Geours-de-Maremne, grand aménagement de 27km réalisé dans le cadre du Plan de relance autoroutier, et en présence de Jean-François Monet, Maire de Bénesse-Maremne et Xavier Fortinon, Président du Conseil départemental des Landes.



27 km réaménagés sur cet axe stratégique entre la France et l'Espagne

Dans le département des Landes, la section Ondres/Saint-Geours-de-Maremne de l'autoroute A63 constitue l'un des deux principaux axes routiers reliant la Péninsule Ibérique, par le Pays basque, d'où son nom d'autoroute de la Côte basque. Réalisée dans les années 1970, cette section constitue un axe stratégique assurant la continuité de l'itinéraire Bordeaux-Espagne, à trois échelles : européenne, nationale et régionale. Le développement touristique, économique et l'accroissement du trafic des poids lourds ont motivé l'opération d'aménagement et d'élargissement de la section entre Ondres et Saint-Geours-de-Maremne.

Conçue dans le cadre du plan de relance autoroutier, cette opération intervient dans la continuité de la mise à 2x3 voies de l'axe Bordeaux/Espagne et comprend 3 volets : la création d'une troisième voie de circulation, l'amélioration du cadre de vie des riverains avec la mise en place de protections acoustiques et la préservation de la biodiversité. Cette 3ème voie permettra d'apporter une amélioration concrète et durable des conditions de circulation et de sécurité, notamment dans les périodes de fort transit, et

d'assurer sur cette section très chargée en trafic poids lourds, une homogénéité par rapport aux sections adjacentes.

Un impact très positif sur l'emploi local

VINCI Autoroutes a souhaité mettre en place des conventions de partenariat pour la mise en place d'une démarche volontariste en faveur de l'emploi local. Ainsi, à l'occasion du lancement officiel du chantier, deux conventions ont été signées entre le Préfet des Landes, Frédéric Périssat et le Directeur de la construction de VINCI Autoroutes, Giles Calas. Ces conventions permettront, en partenariat avec le conseil départemental, Pole Emploi, mission locale, CAP emploi, et les entreprises signataires, Malet et NGE, de faire bénéficier des publics éloignés de l'emploi d'environ 50 000 heures travaillées et de favoriser ainsi une insertion professionnelle durable.

Un chantier emblématique du Plan de relance autoroutier

L'élargissement de l'A63 entre Ondres et Saint-Geours-de-Maremne constitue l'un des chantiers emblématiques du Plan de relance autoroutier, signé en 2015 entre l'État et les principaux concessionnaires autoroutiers. Ce Plan prévoit un vaste programme d'investissement de 3,27 milliards d'euros – dont 2 milliards pris en charge par VINCI Autoroutes – en faveur de l'aménagement des territoires et de la mobilité. Il concrétise le partenariat entre l'autorité publique et le secteur privé pour moderniser les infrastructures autoroutières au cœur des territoires, soutenir la croissance économique et contribuer à la création de milliers d'emplois. Les sociétés concessionnaires d'autoroutes se sont engagées à réaliser plus d'une centaine de projets de création, d'élargissement ou de rénovation d'infrastructures, répartis dans 15 régions. Les 3,2 milliards d'euros d'investissements nécessaires à la réalisation du Plan de relance sont intégralement financés par les sociétés concessionnaires d'autoroutes – donc par le secteur privé – sans aucun impact sur les finances publiques ni les contribuables.

Contact : 06.17.71.20.64 / noemie.aumaitre@vinci-autoroutes.com

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur les réseaux de ses quatre sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota et Arcour. VINCI Autoroutes est partenaire dans la durée de l'État concédant, au service des politiques d'aménagement du territoire et pour satisfaire les besoins de mobilité de ses clients.

Chiffres clés : Réseau de 4 422 km d'autoroutes – 186 aires de services – 266 aires de repos – 323 gares de péage. Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit prix d'appel)